Athora Merclin II Patrimonium

Date de création de la fiche 17/05/2024

MERCIER VANDERLINDEN
ASSET MANAGEMENT

Gestionnaire du Fonds sous-jacent :

Fondée en 1999 par Stéphane Mercier et Thomas Vanderlinden, Mercier Vanderlinden est une société de gestion privée d'actifs. Par leur devise "We take it personally", ils mettent l'accent sur l'engagement personnel des gestionnaires pour faire fructifier le pouvoir d'achat du patrimoine familial. Leur but étant de construire un portefeuille diversifié composé de sociétés solides.

Politique d'investissement du Fonds sous-jacent :

Le fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié d'actions et d'obligations de sociétés du monde entier, pays émergents y compris. Le fonds peut investir directement dans des actions ou obligations ou indirectement en prenant des parts d'autres fonds d'investissement ou via des certificats de dépôt.

Répartition du fonds au 31/03/2024

Allocations des actifs (%)

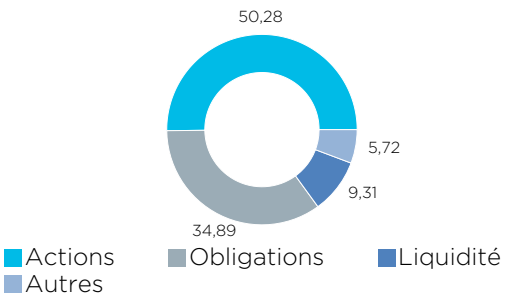

Répartition géographique des obligations (%)

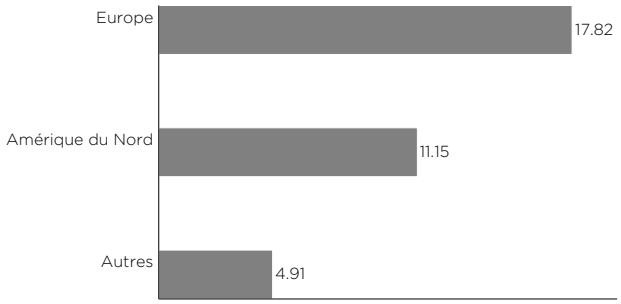

10 premières lignes du portefeuille (%)

KKR	3,32
Fairfax	3,11
Microsoft	2,64
Alphabet	2,33
META Platforms Inc Class A	2,10
Stellantis	1,87
NXP SEMICONDUCTORS	1,75
Booking Holdings INC	1,59
BNP Paribas	1,59

Répartition géographique des actions (%)

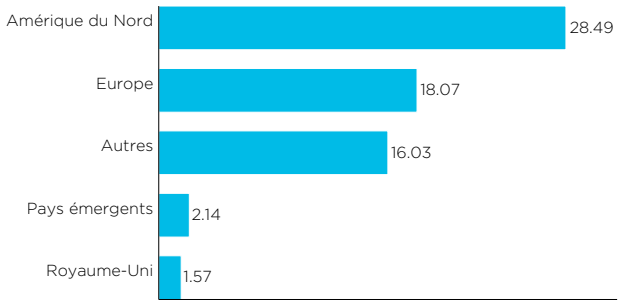

Répartition sectorielle (%)

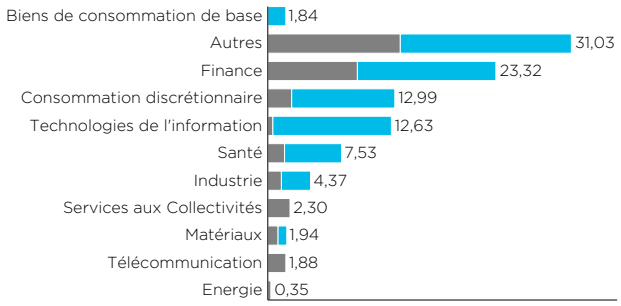

ATHORA

Caractéristiques

Fonds sous-jacent			
Code ISIN du fonds sous-jacent	LU0819995118	**Gestionnaire du fonds sous-jacent**	Mercier Vanderlinden
Fonds sous-jacent	MERCLIN II SICAV - PATRIMON - CC	**ISR (1 à 7)**	1 2 3 4 5 6 7
Notation Morningstar du fonds sous-jacent	* * * *		
Fonds interne			
Nom du Fonds	Athora Merclin II Patrimonium	**Devise**	EUR
Distributeur	Athora Belgium S.A.	**Frais de gestion**	0,80% par an
Date de lancement	20/05/2016	**Valorisation**	Quotidienne
Cap/Distrib	Capitalisation	**Valeur au lancement**	25,00 €

Valeur d'inventaire du fonds interne

Au lancement 20/05/2016	25,00 €

Au 16/05/2024	36,80 €

EVOLUTION DE LA VALEUR D'INVENTAIRE [2]

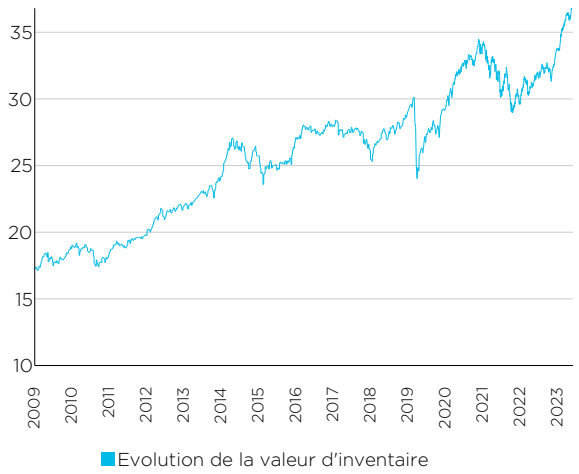

PERFORMANCE ANNUELLE (%) [2]

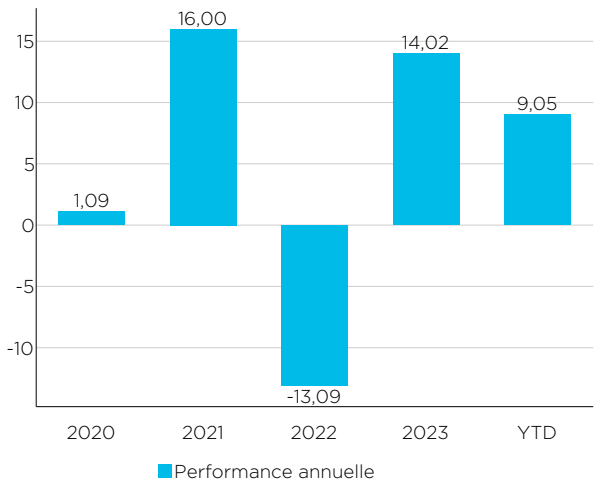

Rendements cumulatifs [2]

1M	3M	6M	YTD	1Y	3Y	5Y	10Y
1,15 %	4,54 %	13,62 %	9,05 %	17,51 %	15,40 %	32,70 %	-

Rendements annualisés [2]

1Y	3Y	5Y	10Y
17,51 %	4,89 %	5,82 %	-

1 Ce paragraphe est un résumé de la politique d'investissement qui n'a aucune valeur juridique. Seules les règlements de gestion et les Documents d'Informations Spécifiques, qui sont disponibles sur athora.com/be, ont valeur juridique. Nous vous invitons à prendre connaissance des scenarios de performance qui figurent dan les Documents d'Informations Spécifiques.

2 Le fonds d'investissement de la branche 23 Athora Merclin II Patrimonium a été créé le 20/05/2016. Par conséquent celui-ci n'affiche pas encore de rendements du passé suffisants. Cependant, ce fonds investit uniquement dans le fonds sous-jacent MERCLIN II SICAV - PATRIMON - CC, ce qui permet de consitituer des simulations de rendement pour le passé. Ces rendements tiennent compte des taxes et frais de gestion du fonds, mais pas ceux au niveau du contrat d'assurance. Le risque financier des produits liés à des fonds d'investissement est entièrement supporté par le preneur d'assurance. Les rendements obtenus dans le passé ne constituent aucune garantie pour l'avenir.

Informations relatives à la durabilité[3]			
Art. SFDR	8		
Min. d'alignement Taxonomie (A)	N/A	**Label ESG**	Ethibel
Min. d'objectifs de durabilité (B)	N/A	**Indice ESG**	Pas d'indice
Min. d'intégration des PAI (C)	Pas d'info	**Intégration Risques de durabilité**	Oui
Annexe 2 ou 3	SFDR-ANNEX2-FR-MERC	**Annexe 4 ou 5**	SFDR-ANNEX4-FR-MERC
Caractéristiques ESG	· ESG factors integration · Norms based screening · Values/Activities based screening · Positive/best-in-class screening		
Objectifs de durabilité	N/A		
Principales incidences négatives / Principal Adverses Impacts (PAI)	· (PAI 1) Émissions de gaz à effet de serre (GES) · (PAI 2) Empreinte carbone · (PAI 3) Intensité de gaz à effet de serre (GES) des sociétés bénéficiaires des investissements · (PAI 4) Exposition à des entreprises actives dans le secteur des carburants fossiles · (PAI 5) Part de la consommation et production d'énergie non renouvelable · (PAI 6) Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique · (PAI 7) Activités qui ont impact négatif sur des zones sensibles pour la biodiversité · (PAI 8) Rejets dans l'eau · (PAI 9) Ratio de déchets dangereux et radioactifs · (PAI 10) Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs pour les entreprises multinationales de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) · (PAI 11) Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales multinationales · (PAI 12) Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé · (PAI 13) Mixité au sein des organes de gouvernance · (PAI 14) Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)		

3. Vous trouverez plus d'information par rapport aux définitions et caractéristiques de durabilité dans la « fiche d'information relative au développement durable » disponible sur le site internet de Athora Belgium dans la section « Bibliothèque » ou auprès de votre courtier.